

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:

SA de la Pallanterie Manège de Genève,
Collonge-Bellerive GE
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:

CHF 1'000'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:

CHF 100'000
4.

Décision de réduction par:

l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision:

14.12.2007
6.

Echéance de préavis des créances:

28.02.2008
7.

Adresse pour la déclaration des créances:

SA de la Pallanterie Manège de Genève,
route de la Capite 233, 1245 Collonge-Bellerive GE
8.

Indication:

Les créanciers peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques:

Il ressort du rapport de révision que la réduc-
tion du capital-actions, telle qu'elle est réalisée, est con-
forme aux exigences des articles 732 et ss CO et que les
créances sont entièrement couvertes par le capital-actions
réduit.

Messali & Fossati, notaires
1211 Genève 3
(04258210)